

La photographie

Autor(en): **Datin, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Préfet d'Avelino : Les journalières qui ne sont pas nourries touchent 45 centimes ; celles qui contractent un engagement d'un an ont la nourriture, le logement, et 30 francs pour toute l'année.

Préfet de Chicot : Les ouvrières ont 25 ou 50 centimes par jour, suivant qu'elles sont ou ne sont pas nourries par ceux qui les emploient.

Préfet de Fermo : Le salaire, sans la nourriture, est de 35 centimes en hiver, de 50 centimes en automne et de 75 centimes en été.

Préfet de Messine : Les ouvrières ont 60 centimes si elles pourvoient elles-mêmes à leur nourriture et 30 centimes si le patron s'en charge.

Préfet de Pérouse : Les salaires journaliers sont les mêmes que dans la province de Messine. Les femmes, payées à l'année, ont le logement, la nourriture et de 39 à 45 francs.

Nous empruntons à une chronique scientifique, publiée dans le *Petit Mar-seillais*, les amusantes réflexions qui suivent. Il s'agit de l'odorat.

« La femme, dont l'intelligence est aussi éveillée que celle de l'homme, et dont les sens sont, en général, plus fins, est cependant inférieure à son compagnon au point de vue de l'odorat. Malgré l'usage du tabac et de l'alcool, qui pervertit ses sensations, l'homme perçoit les odeurs les plus subtiles avant que la femme les ressente. L'expérience a été faite avec des essences dans des pièces fermées. Un deux cent millionième d'odeur dans l'atmosphère suffit pour que l'homme reconnaisse et accuse l'odeur. La femme ne s'en aperçoit pas.

« Mais il ne faut pas que la plus laide moitié du genre humain se hâte de triompher. Si l'homme éprouve de plus délicieuses sensations, lorsque les parfums du printemps embaument l'air des bois, il se trouve moins avantagé dans beaucoup d'autres circonstances où l'odorat procure des surprises désagréables. On dit que l'existence n'est pas couleur de rose. Elle n'est pas non plus toujours odeur de rose.

« Et puis, il est nécessaire de se convaincre que la finesse du nerf olfactif n'est pas un indice de civilisation. Avec son nez plus sensible l'homme de nos villes se rapproche, plus que la femme, de l'homme des bois primitif, du singe et des animaux pour lesquels le flair est une arme d'attaque ou de défense. De nos jours encore, les sauvages de l'Océanie éventent une piste à l'odorat, comme les chiens de chasse. Ce n'est pas un avantage bien grand que de s'en rapprocher. »

Chiens.

A l'occasion du séquestre imposé actuellement sur les chiens de notre canton il est curieux de lire ces quelques passages d'une ordonnance de LL. EE.

après plusieurs cas de mort causés par des chiens enragés.

« Ordonnent que dès demain matin 19 novembre 1796 tous les chiens qui seront rencontrés dans la ville, seront sur le champ assommés, lors même qu'ils auraient la marque de l'impôt ou qu'ils seraient avec leurs maîtres, avec ou sans muselière, avec ou sans attache.

« Quant à la campagne, tout individu qui rencontrera un chien quel qu'il soit, est autorisé à faire feu dessus, ou de lui donner la mort de tout autre manière.

« Ceux qui garderont leurs chiens sont invités de la manière la plus forte de les tenir à l'attache dans l'intérieur de leur appartement, d'en avoir le plus grand soin et de les surveiller attentivement afin de leur faire donner la mort avant que la maladie se soit manifestée, leur déclarant qu'à la moindre réclamation contre les dits chiens, on ira les assommer chez eux. »

A l'opéra.

Un de nos abonnés de Lausanne nous écrit :

Je ne veux pas revenir sur la question des chapeaux de dames au théâtre, car on a déjà dit là dessus tout ce qu'on pouvait dire. Cette question ne sera du reste jamais résolue ; la mode éminemment changeante ramènera toujours, à quelques variétés de formes près, et la capote qui n'est pas encombrante, et le chapeau largement ailé, enrubanné, panaché, qui empiète à droite et à gauche sur les fauteuils voisins, et devient un supplice pour l'infortuné qui se trouve placé derrière.

Encore n'y a-t-il que demi-mal si la dame a reçu de la nature une nuque agréable à contempler, mais s'il n'en est pas ainsi, si elle est laide et mal tournée, il n'y a aucune compensation, le supplice est sans adoucissement.

Bref, lors des dernières représentations d'opéra, je me trouvais placé derrière deux énormes chapeaux qui me faisaient tantôt lever la tête, tantôt l'incliner à droite et à gauche pour voir la scène. Au risque de gagner un torticolis je pris assez gaiement mon parti de la situation qui m'était faite ; je ne voyais rien, mais j'entendais, seule jouissance qu'aucun chapeau, si énorme soit-il, ne pouvait m'enlever.

A ma gauche, une dame, coiffée d'une petite et gracieuse capote, ne gênant la vue de personne, gémissait comme moi derrière ces deux monuments. N'y tenant plus, elle me dit, sur un ton de fine raillerie, et assez haut pour être entendue des dames-paravent :

— Pardon, monsieur, est-ce qu'on a déjà levé le rideau ?

— Mais sans doute, madame, répondis-je d'un air étonné.

— Ah ! vraiment ?... J'en doutais, ne voyant absolument rien !

Je vous avoue, monsieur le rédacteur, que cette critique, dans la bouche d'une dame, m'a fait énormément plaisir.

Un abonné.

La Photographie.

Au premier étage d'un hôtel portant le numéro 14 dans la rue de la Bienfaisance, dans le grand salon, seule en face de son piano, occupée à déchiffrer la partition de *Sigurd*, se tenait assise M^{lle} Adrienne Leroy.

Tout entière à son étude, elle ne prêtait nulle attention aux bruits du dehors, quand un laquais galonné, d'allures fort correctes, apparut à la porte. S'avancant vers la jeune fille, sur un plateau d'argent, il lui présenta une lettre.

Etait-ce enfin l'épreuve de la photographie depuis quelques jours si impatiemment attendue ?

D'une main hâtive et avec une curiosité bien naturelle, M^{lle} Leroy s'empressa d'ouvrir l'enveloppe. Tout à coup, un cri de surprise s'échappa de sa bouche en retirant de cette enveloppe non sa propre image, mais celle d'un grand et beau garçon paraissant âgé d'une trentaine d'années.

Sous le coup d'une assez vive émotion, craignant une mystification ou tout au moins une plaisanterie d'un goût douteux, elle sentit le cœur lui battre fort et le rouge lui monter au visage.

Pour bien s'assurer que l'envoi venait en ligne directe de chez le photographe, prestement elle retourna le carton.

Nul doute à concevoir ; comme pour lui servir de passeport et en indiquer la provenance, le timbre de la maison Liebert figurait parfaitement en tête. Alors, fausse direction, pensa-t-elle, et simple erreur d'adresse. Désormais rassurée, un bon sourire erra sur ses lèvres et le nuage de contrariété qui, un moment, avait obscurci son front, disparut complètement.

L'œil de la jeune fille, rencontrant à nouveau la photographie, s'y arrêta, cette fois, avec une complaisance marquée. Pas mal du tout, ce jeune homme ! Sa fine moustache dessinait son trait noir au-dessus de la bouche, petite, rouge, agréablement d'une pointe de raillerie. L'ensemble de la physionomie respirait la sympathie et la figure avait, ma foi, grand air.

Un peu intriguée, M^{lle} Leroy scrutait avec insistance son souvenir, mais il se montrait rebelle. Elle ne se rappelait pas avoir vu le jeune homme nulle part. A quelle classe de la société pouvait bien appartenir cet inconnu, se demandait-elle ? Forcément, ce dernier point restait également sans réponse.

Dès sa rentrée à l'hôtel, M^{me} Leroy fut mise au courant de l'aventure et, sans y attacher aucune importance, elle fut la première à en rire. Dans une maison bien achalandée — celle de Liebert rentrait dans cette catégorie — pareil fait ne peut-il se présenter chaque jour ?

— Nous aurons, du reste, demain, l'explication de ce quiproquo en passant rue de Londres, ajouta la maman sous forme de conclusion.

Elle n'attendit pas jusque-là. Le soir mé-

me, le principal employé du photograhe son-
nait à la porte du numéro 14 de la rue de la
Bienfaisance, et, endossant l'entière respon-
sabilité de la faute, présentait à M^{me} Leroy
les excuses de son patron pour l'erreur com-
mise.

— Voici l'épreuve photographique de ma-
demoiselle et je vous prie de vouloir bien,
madame, me remettre en échange celle de
M. le comte de la Blanchardière, qui vous a
été adressée par mégarde.

Mais le rusé compère se garda bien de ra-
conter que l'autre épreuve avait été envoyée
au comte de la Blanchardière.

Ce dernier, vers la même heure, au n° 6
de la rue François Ier, le moment de sur-
prise une fois passé, dans une muette admi-
ration, contemplait le portrait en pied de la
ravissante jeune fille que le hasard venait de
placer sous sa main.

De taille au-dessus de la moyenne et bien
prise, ses belles épaules tombantes, comme
la richesse de son corsage, possédaient ce
charme troublant qui exerce une véritable
fascination sur la cervelle des hommes. Ses
cheveux, d'un joli blond cendré, relevés aux
tempes, couronnaient le front de leur masse
compacte, et ses grands yeux doux, ombragés
d'épais sourcils admirablement arqués,
sans nulle crainte de laisser deviner la pen-
sée, regardaient bien en face. Le nez des-
cendait droit à la lèvre, un peu forte peut-
être, à peine estompée d'un duvet naissant,
et l'ovale parfait du visage se terminait par
un menton rond, fin comme le bord d'une
coupe.

Captivé par cette gracieuse image et assez
intrigué par cette apparition inattendue, le
comte de la Blanchardière résolut de tirer
l'incident au clair. Sans plus tarder, il se met-
tait en campagne, et, dès le soir même, il
apprenait le nom de cette ravissante per-
sonne.

Fille unique de l'un des gros marchands
de soieries de la rue des Jeûneurs, M^{lle}
Adrienne Leroy était la joie et l'orgueil de
ses parents, qui, retirés du commerce après
fortune faite, suivant l'expression chère au
monde du négoce, occupaient rue de la
Bienfaisance un hôtel leur appartenant. Les
mieux renseignés chiffraient leur avoir à plu-
sieurs millions, et ce n'était un secret pour
aucun que le père laisserait à Adrienne la
liberté la plus complète dans le choix d'un
mari.

Le dimanche suivant, un peu avant la
messe de midi, adossé à l'un des piliers du
grand portail de l'église Saint-Augustin, M.
de la Blanchardière se tenait en faction. Grâce
à l'image photographique nettement gravée
au fond dans sa mémoire, il reconnut sans
peine M^{lle} Leroy dans l'élégante jeune fille
qui, après avoir touché de son doigt ganté le
bord du bénitier, se retourna pour offrir gra-
cieusement l'eau sainte à la dame âgée qui
l'accompagnait.

Durant la messe, il ne quitta pas Adrienne
des yeux et l'impression produite par le vi-
vant modèle acheva l'œuvre si bien commen-
cée par la photographie. Frappé du coup de
foudre, M. de la Blanchardière n'eut plus
alors qu'un seul objectif : conquérir le cœur
de M^{lle} Leroy et demander sa main.

Rien d'ingénieux comme un amoureux
quand il s'agit de le rapprocher de sa belle !
Huit jours après, au bal dans une maison

amie, M. de la Blanchardière se faisait pré-
senter à M^{me} Leroy et sollicitait d'Adrienne
la faveur d'une contredanse.

M^{lle} Leroy ne fut guère surprise de cette
invitation, car, du premier coup, elle avait
parfaitement reconnu le bel inconnu de la
photographie. Son instinct féminin aidant,
elle devina vite les vrais motifs de cette pré-
sentation. L'élégance de son cavalier, sa dis-
tinction native accordaient pleine satisfaction
à son amour-propre ; aussi se sentit-elle dis-
posée à accueillir favorablement ses avances
et la soirée n'était pas achevée qu'elle sa-
vait à quoi s'en tenir sur les intentions ma-
trimoniales du comte de la Blanchardière.

Nul besoin d'être grand clerc pour prédire
ce qu'il advint. Pour l'ordinaire, l'amour ap-
pelle l'amour et le cœur de la blonde
Adrienne ne résista pas aux puissantes sé-
ductions de la voix du jeune homme qui, en
termes si éloquents, savait traduire les senti-
ments de son âme.

De la part des parents, intérieurement flat-
tés par la particule nobiliaire du comte, au-
cun obstacle ne survenant, le consentement
fut vite accordé et le mariage promptement
décidé.

Entourée du léger nuage de ses voiles
blancs, elle était vraiment charmante, M^{lle}
Leroy, lorsque, conduite par son père, rou-
gissante et émue, elle gagna le chœur de
l'église Saint-Augustin.

Sa longue robe balayait les dalles et laissait
à peine apercevoir le bout de ses souliers de
satin chaussant un pied mignon, nerveux et
bien cambré ; quelques fleurs d'oranger
étaient artistement semées dans sa cheve-
lure, et l'on retrouvait à son corsage et sur
sa jupe ce symbole de la pureté et de l'in-
nocence.

Quand, au sortir de la sacristie, elle appa-
rut heureuse au bras de son mari, un mur-
mure flatteur parcourut la longue haie des in-
vités et des curieux, symétriquement rangés
au bord de la nef, afin de leur livrer libre
passage.

C'était en effet un joli couple qui s'avan-
çait à la tête du nombreux cortège des gens
de la noce ; ces beaux enfants, dans l'éclat
radieux de leur pleine jeunesse, n'étaient-ils
pas aux yeux de tous la gracieuse image du
Printemps et de l'Amour !

Le commis de Liebert, auteur involontaire
de la bienheureuse bévue, assistait au maria-
ge, car M. de la Blanchardière avait spécia-
lement tenu à lui témoigner sa reconnais-
sance et, bien mieux, pour en perpétuer le
souvenir, l'envoi d'un joli bronze de chez
Barbedienne avait accompagné l'invitation.

Et maintenant, lecteurs, comme dans les
contes de fées, il ne nous reste plus qu'à
nous associer au bonheur des nouveaux
époux et à leur souhaiter nombreuse posté-
rité.

Henri DATIN.

La chatte de Newton. — On ra-
conte que Newton travaillait depuis dix
ans à établir des calculs longs, compli-
qués et difficiles. Un jour il laissa près
du manuscrit qu'il venait d'achever une
lampe allumée et sortit un moment.

Il avait une chatte qu'il aimait beau-
coup, et qui, ronronnant sur un coin du
bureau, le regardait de ses yeux demi-

clos écrire et allonger ses interminables
colonnes de chiffres. La chatte, en l'ab-
sence du maître, sauta sur le monceau
de papiers et renversa la lampe. Les
feuilles prirent feu ; quand Newton ren-
tra, il ne restait plus de son prodigieux
labeur de dix années que des bri-
bes de papier noirci qui voltigeaient
dans l'air. Il contempla le désastre et,
passant la main sur le dos de la bête :

— Tu ne te doutes pas, lui dit-il dou-
cement, du mal que tu m'as fait !

Et rallumant sa lampe, il se remit au
travail.

C'était sa façon de lancer le *Go ahead*
des Américains.

Découte lo monument Davet, pè Cully.

Y'a on part dè dzo, dou citoyiens dâo
Gros dè Vaud étiont z'u pè Lavaux po
affèrè et sont z'u trovâ dâi vilhio z'amis
d'écoula militère, pè Cully. Dè bio sa-
vâi que lè z'amis Culliérans ne lè z'ont
pas laissi assâiti et que l'a faillu agottâ
cé Lavaux qu'est tant bon, que redé-
mandè. Mâ s'on est pas solido aô pou-
sto, sè faut démaufiâ dè clliâo tenâbliès
dein lè câvès dâo vignoublio, kâ clliâo
tsancro dè vegnolans ont lo diablo po
vo z'en fèrè preindrè onna bombardâie.
Tot ein fifeint et ein déveseint dè çosse
et cein, l'ein sont venus su lo compte
dâo brâvo majo Davet à quoui on va
fèrè on estatua pè Lozena et coumeint
on lâi a dza met onna pierre pè Cully,
âo bord dâo lé, que lâi dient lo « monu-
ment », lo compagnons dâo bord dâo
Talent ont volliu allâ cein vâirè.

Quand l'ont z'u vu l'affèrè, la né étâi
quie et c'étâi bintout lo momeint d'allâ
preindrè lo trein ; mâ faillâi bâirè onco
on verro, et tandi que l'âi allâvont, ion
dâi lulus qu'étâi restâ vai lo lé, coumen-
civé à vâirè tot troblie et n'étâi pequa
bin solido su sè tsambès. Quand vâi lè
z'autro modâ, vâo s'eimbantsi assebin,
mâ ein passeint decoutè lo « monu-
ment », onna brelantchâ lo fe allâ bailli
dè la tète contrè la baragne ein fai
qu'est déveron. Lo gaillâ qu'étâi tot
étourlo et que ne vayâi perein, s'ac-
crotse âi barreaux et lâi se crampounè.

— Sarâi bin lo diablo s'on lè rat-
trapé pas, se sè peinsâ ! etsè met à tracé
tant bin que pâo ein sè rategneint adé âi
barreaux. Mâ âo bet d'on momeint,
diabe lo pas que trovâvè lo bet dè clliâ
palissarda ; ye verivè, verivè et avâi
dza bailli lo tor dou âo trâi iadzo,
quand lo gaillâ coumeincé à s'eimpa-
cheintâ et à s'eingrindzi. Adon sè met à
ruailâ coumeint on possédâ, que cein fâ
reveri lè z'autro, que lâi criont :

— Qu'as-tou ?

— Clliâo pouésons, m'ont einclliou !
se repoud.

L. MONNET.

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.